



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2025
- 1.4 Indexation de la rémunération pour 2026
- 1.5 Formations obligatoires élus municipaux
- 1.6 Modifications au calendrier des séances 2026
- 1.7 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en novembre 2025

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 468 500 \$ qui sera réalisé le 20 janvier 2026
- 2.2 Autorisation des dépenses du mois de novembre 2025
- 2.3 Période de questions

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE


- 3.1 Directeur incendie - Embauche
- 3.2 SISEM - Prévisions budgétaires 2026

4 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 4.1 Nomination d'une ou des personnes élues responsables des dossiers famille, personne aînée et personne handicapée
- 4.2 Nomination d'un représentant de la municipalité au Comité de promotion et de développement Notre-Dame-de-Montauban

5 AUTRES SUJETS

- 5.1 Varia
- 5.2 Point d'information du Maire



5.3 Période de questions

5.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.